

Première observation d'une Hypolaïs bottée *Iduna caligata* en Maine-et-Loire

Gilles MOURGAUD et Samuel HAVET

Depuis une vingtaine d'années, les bagueurs angevins opèrent un suivi de l'avifaune migratrice sur la roselière de Noyant, Soulaire-et-Bourg : suivi des passereaux paludicoles en reproduction au printemps puis en migration en août, Bruants des roseaux à l'automne.

D'abord épisodiques, ces suivis se sont intensifiés à partir de 2010 et se sont inscrits dans les protocoles nationaux mis en place par le Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO), notamment pour suivre la migration du Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*.

En 2015, du 1^{er} au 30 août, la station de baguage applique le protocole SEJOUR dans une roselière sèche de moins de un hectare et ses bordures (environ 180 m de filets et repasse d'oiseaux paludicoles) et le protocole ACROLA, pour Phragmite aquatique, dans une zone non fauchée à proximité (deux travées de 36 m et repasse spécifique).

C'est dans l'une de ces travées que nous capturons le 29 août 2015 à 8 h 30 une hypolaïs « pâle » qui nous laisse perplexe.

La mesure de la longueur de l'aile à 61 mm exclut déjà de nombreuses espèces proches mais les documents et ouvrages disponibles sur la station ne permettent pas de trancher sûrement entre Hypolaïs bottée *Iduna caligata* et Hypolaïs rama *I. rama*.

Description

Taille et silhouette

Passereau de type hypolaïs, de petite taille, proche de celle d'un Pouillot fitis.

Tête et bec

Bec plutôt « aplati » caractéristique des hypolaïs, et assez court, 12 mm. (*rama* : 14-17 mm). Mandibule

supérieure sombre, mandibule inférieure orange à pointe plus sombre. (pas de pointe sombre chez *rama*).

L'œil est de teinte olivâtre caractéristique des oiseaux de un an (fauvettes, rousserolles).

Le sourcil crème s'étend en arrière de l'œil, bien visible au-dessus de l'œil. Les lores sont plutôt sombres sans être franchement marqués. Il y a un léger contraste plus sombre entre le sourcil et la calotte.

Teinte chamois à la base du cou.

Parties supérieures et inférieures

Ventre et flancs blanc sale sans teinte chamois ou à peine perceptible. Manteau gris-brun chaud. Les sous-caudales sont blanc sale à peine teintées de chamois.

Ailes

Rémiges neuves caractéristiques d'un jeune de l'année. Faible projection primaire.

Longueur de l'aile pliée : 61,1 mm, 6 couvertures primaires émarginées, la 6^e moins nettement cependant. Formule alaire, v. **tabl.**

Les rémiges tertiaires à centre sombre contrastent avec leurs bordures pâles. Sur l'aile étalée le même contraste est visible sur les couvertures primaires et l'alula. Liseré pâle à la pointe des primaires.

Queue

Rectrices à pointes usées de longueur avoisinant **48 mm** (*rama* : 48-56). Rectrices gris-brun, plus pâles en allant vers l'extérieur. Impression renforcée par le fait que les rectrices externes montrent un vexille externe pâle sur toute la longueur de la plume et une pointe plus claire. La queue, non étalée, paraît carrée.

Pattes

Gris rosâtre, les doigts paraissant plus sombres.

P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10
28	6	0	0	1	3	6	9	11	12
P2 = P7, P1/CP ≥ 5 mm									

Tableau. — Formule alaire.



Voix

Aucune émission de cris durant la manipulation, ni à l'envol.

Comportement

Nous avons la chance de pouvoir l'observer de nouveau très brièvement deux heures plus tard, en alimentation dans des guimauves et un petit saule.

Ces éléments supplémentaires permettent d'avoir une autre vision de l'oiseau tout en montrant aussi les critères caractéristiques de l'espèce : silhouette de pouillot, petit bec « pointu », teinte sable sur les parties supérieures et blanchâtres sur les parties inférieures, sourcil crème marqué s'étendant nettement derrière l'œil, courte projection primaire, frange pâle sur les tertiaires contrastant bien avec le centre plus foncé, pointe sombre sur la mandibule inférieure.

Aucun cri n'est émis lors des déplacements.

Voir aussi vidéos :

- <https://youtu.be/LH4wHNUn8og> ;
- <https://youtu.be/1reHWDB-FDk> et blog <http://goo.gl/zxwox1>.

Discussion

Cette observation de l'Hypolaïs bottée, homologuée par le Comité d'homologation national (à paraître),

est une première pour le département de Maine-et-Loire ainsi que pour la région des Pays de la Loire. Il s'agirait de la 12^e donnée française homologuée de l'espèce et la dernière mention daterait d'octobre 2013 ! Il s'agit aussi de la date la plus précoce et la première du mois d'août. La plupart des observations proviennent habituellement du Finistère et notamment des îles d'Ouessant et de Sein, où la pression d'observation est très forte.

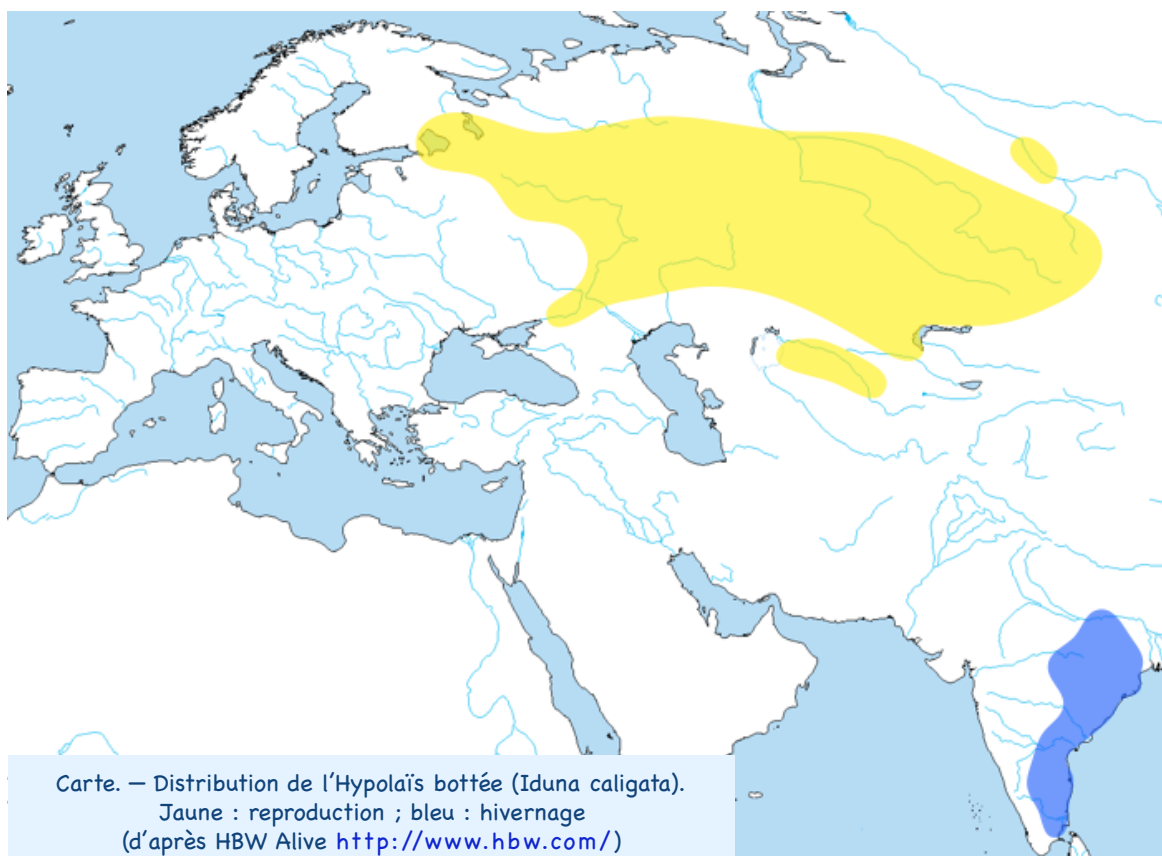
Le 31 août, un autre individu est capturé et bagué sur la station de la réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron à Saint-Froult (17).

L'observation se situe dans un contexte migratoire favorable avec une grosse descente de passereaux après le mauvais temps des jours précédant le 29 août et notamment un passage dépressionnaire marqué le 27.

Ainsi, le 29 août, sur 118 captures réalisées, nous contrôlons trois oiseaux belges (Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* et Rousserolle effarvée *A. scirpaceus*) et un Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* anglais. Ce fort passage migratoire se poursuit toute la semaine suivante (293 captures le 5 septembre).

À l'échelle européenne, 5 données ont été rapportées entre le 19 août et le 14 septembre au Royaume-Uni (HUDSON & RARITIES COMMITTEE, 2016).

L'Hypolaïs bottée niche en Russie, les plus occidentales nichant dans le sud-est de la Finlande (mais l'espèce a niché pour la première fois en Lituanie — 2 couples — en 2015, ŁAWICKI & VAN DEN BERG, 2015), et hiverne en Inde (**carte**).





Les chances d'observation de l'espèce en dehors de sites à forte pression ornithologique, îles à l'automne, et à plus forte raison sur des sites non littoraux, sont très faibles. En dehors de sites côtiers ou insulaires, seule l'attraction d'une station de baguage par l'usage de la repasse en fin de nuit peut permettre de fixer des oiseaux rares ou occasionnels. C'est notamment le cas chaque année sur nos stations de baguage angevines (Soulaire-et-Bourg et La Possonnière) où les captures de Phragmites aquatiques et Gorgebleues à miroir sont régulières, quoiqu'en petit nombre, alors que leurs observations dans la nature sont rares. □

Bibliographie

- DEMONGIN L., 2013. — *Guide d'identification des oiseaux en main. Les 250 espèces les plus baguées en France.* Éd. Laurent Demongin, Mortsel, 312 p.
<http://guidebague.wixsite.com/accueil>
- KENNERLEY P., PEARSON D., SMALL Br., 2010. — *Reed and Bush Warblers.* Éd. Christopher Helm, London. 712 p.
- ŁAWICKI Ł, VAN DEN BERG A., 2015. — WP Reports. *Dutch Birding*, 37 (5) : 340-353.
- HUDSON N., RARITIES COMMITTEE, 2016. — Report on rare birds in Great Britain in 2015. *Brit. Birds*, 109 (10) : 566-631. □

Gilles Mourgau

la Fardelière

49125 Tiercé

g.mourgaud@wanadoo.fr

Samuel Havet

6, rue les Hauts

49250 La Ménitré

samuelhavet@hotmail.fr